

Recension. Camille Peugny, 2026, *Le triomphe des égoïsmes, une nouvelle contrainte sociale*, Paris, PUF

À la lecture du dernier ouvrage de Camille Peugny, on se prendrait presque à croire qu'il a été écrit pour les professeur.es de sciences économiques et sociales (SES). *Le triomphe des égoïsmes, une nouvelle contrainte sociale*, publié au Presses universitaires de France (PUF) en 2026 n'est pas seulement l'occasion, pour elleux, de réactualiser leurs connaissances sur plusieurs chapitres du programme de sociologie en Terminale^[1]; il leur offre surtout une analyse originale des rapports sociaux où « l'égoïsme » est pensé « comme nouvelle contrainte sociale » (p. 7) dont le sociologue cherche « à expliciter les ressorts et à analyser les conséquences » (p. 10). Une démonstration organisée en quatre chapitres d'une trentaine de pages, se complétant les uns les autres mais pouvant aussi être lus de manière assez indépendante.

Marianne Fischman
Enseignante
de Sciences
économiques et
sociales

Le premier chapitre porte sur la « polarisation des destins et des trajectoires » (p. 16), caractérisée par « l'intensification de la concurrence pour les places » (p. 22). Mais il s'agit ici d'en présenter les effets socialement inégaux en soulignant qu'ils sont légitimés par la « rhétorique de l'égalité des chances » (p. 28) dans un contexte d'« abandon du combat pour l'égalisation des conditions (dans le champ du travail, notamment en matière de salaire ou de condition de travail et d'emploi) [qui] accentue encore l'enjeu de la lutte des places » (p. 39).

Se jouant d'abord à l'école, la compétition sociale se lit dans les tables de mobilité et Camille Peugny montre qu'elle est gagnée par les enfants des professions intermédiaires (PI) et cadres et professions intellectuelles supérieures (CPI) qui ont pu garder leurs avantages. Certes, l'ascension sociale est aujourd'hui plus fréquemment vécue par les enfants d'ouvriers et d'employés, du fait de la massification scolaire et de la mobilité structurelle. En 2019, rappelle-t-il, 26 % des fils d'ouvriers sont cadres contre 15 % en 1983, d'après les enquêtes de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Alors qu'elle a pu être soupçonnée, par la sociologie américaine des années 1950-1960 en particulier, d'affecter mentalement les transclasses et de pouvoir menacer la cohésion sociale, cette mobilité ascendante des moins favorisé.es de la société constitue même désormais un idéal à atteindre. Toutefois, les textes officiels sur l'égalité des chances témoignent qu'en France, au moment même où émerge « un consensus croissant sur la validité de la compétition comme mécanisme de régulation sociale » (p. 39), seules sont remises en cause les conditions potentiellement inégales du déroulement de la compétition scolaire, alors que « dans un contexte de « scolarisation totale » » (p. 68), celle-là « est d'autant plus féroce que ses verdicts sont plus définitifs qu'ailleurs, tant est forte l'emprise exercée par les diplômés sur l'ensemble de la trajectoire des individus » (p. 36). Or ses effets sur la mobilité sociale intergénérationnelle ne montrent pas seulement classiquement que la promotion sociale des enfants d'ouvriers et d'employés est souvent assez courte puisque moins de 10 % des fils et filles de père ouvrier deviennent CPI entre 1983 et 2019 selon l'INSEE, et au plus 13 % des filles et 17 % des fils de père employé au cours de la même période. Surtout, l'auteur montre qu'elle modifie peu les écarts de parcours avec les enfants de PI et CPI, signe de la « relative invariance de la fluidité sociale dans le temps » et que « l'essentiel des progrès observés a lieu jusqu'au début des années 1970 » (p. 44) - du fait de la mobilité structurelle : le rapport de chances de devenir cadre ou PI plutôt qu'ouvrier ou employé pour les fils de cadre comparés aux fils d'ouvrier était de 12 en 1983 contre 8 en 2003 comme en 2009 ; il est passé pour les filles, aux mêmes dates, respectivement, de 8 à 4 et à 7. Les inégalités persistent donc voire augmentent. Le constat est le même concernant la trajectoire professionnelle des individus diplômés du supérieur selon leur origine sociale puisque « la pénalité des enfants de parents d'ouvriers [...] est même plus forte en 2019 qu'en 2003 » (p. 55). Cela s'explique tant par « la filiarisation croissante du système éducatif » (p. 54) que parce que la fonction publique est depuis 2005 de moins en moins un « espace de promotion sociale » (p. 63) pour les femmes et les enfants diplômés de 25 à 39 ans de famille à dominante

[1] Tels que ceux sur la mobilité sociale, l'école, les mutations du travail et de l'emploi ou encore la structure sociale.

ouvrière et employée, dans un contexte de contraction de la part de l'emploi public parmi les trentenaires depuis les années 1980. Mais pour comprendre les inégalités observées, il faut aussi tenir compte « de la fermeture sociale de l'enseignement privé » (p. 74) visant à faire converger socialisations familiale et scolaire et permettre la reproduction sociale des classes dominantes (p. 79). Par conséquent, cela « nourrit des formes de frustration et de ressentiment tenaces » (p. 82) de la part des classes populaires et surtout des moins qualifiés, en difficulté pour mener une vie digne en raison de leur précarité professionnelle, de la faiblesse de leur rémunération et des conditions de travail dangereuses pour leur santé auxquelles ils sont assignés - tandis que les classes moyennes et supérieures « ont redoublé d'efforts et de stratégies pour maintenir leur avantage relatif » (p. 82-83) et en payent elles aussi le prix. C'est précisément ce que s'attachent à montrer les trois chapitres qui suivent.

Dans le chapitre 2 de l'ouvrage, « les valeurs et attitudes politiques des cadres et professions intermédiaires » (p. 85) sont analysées. Ils paraissent de plus en plus favorables « aux principes de la concurrence et de la responsabilité individuelle » (p. 86). Quatre grandes raisons à cette droitisation : 1/ l'influence croissante des catégories relativement les mieux dotées en capital économique en leur sein ; 2/ leur relatif embourgeoisement ; 3/ l'inculcation de « la culture managériale et entrepreneuriale » (p. 127) au cours de leurs études ; 4/ l'intériorisation et l'acceptation, en conséquence, de la logique d'« individualisation de la relation d'emploi » (p. 128) qui organise leurs carrières, y compris lorsqu'elles se terminent en *burn out*, et l'engagement dans le développement personnel plutôt que « pour la construction de nouvelles formes de régulation collectives » (p. 134). Cette droitisation des CPIS et PI tranche avec leur libéralisme culturel. Il convient tout de même de relativiser ce dernier rappelle Camille Peugny, au vu de leur « raidissement récent et prononcé » sur les « enjeux migratoires » (p. 112), dont témoigne par exemple l'amplification du vote Rassemblement National (RN) des enseignants passant de 12% d'entre eux aux européennes de juin 2024 à 16% lors du 1er tour des législatives de 2024.

Les chapitres 3 et 4 s'intéressent ensuite au salariat subalterne, où sont « surreprésentées les femmes, les étrangers et les non-diplômés » (p. 153) et qui ne cesse de croître puisqu'« en vingt ans, la part des professions les moins qualifiées au sein de la population active est passée de 15 % à 19 % » en France (sur la période 1993-2013, p. 148) pour atteindre 20 % des emplois en 2019, et jusqu'à « 24% parmi les femmes » (p. 154), ainsi qu'aux obstacles qui l'amènent à se détourner de l'action collective. Là encore, l'enquête réalisée par Camille Peugny dans une entreprise du secteur des services à la personne montre que l'individualisation des relations de travail et l'isolement fragilisent les collectifs. Surtout, dans la précarité, vivre le plus dignement possible malgré de faibles rémunérations conduit à trouver un intérêt immédiat dans le bricolage de fragiles solutions individuelles qui ne permettent pas de sortir de sa condition sociale mais qui peuvent être plus rémunératrices et aussi plus valorisantes que de longues luttes coûteuses pour construire, à terme, de plus solides protections et améliorations collectives.

Aussi ce « triomphe des égoïsmes », lié au retrait de l'État social et aux conséquences néfastes pour les groupes sociaux moins dotés que d'autres, érode-t-il la cohésion sociale. Pour Camille Peugny, il est alors plus que jamais nécessaire de penser « le réarrimage des comportements individuels à une forme de conscience collective » (p. 244) - depuis toujours au cœur des travaux en sociologie. Pour lui, cette conscience collective devrait être une « éthique de la dignité » et constituer « l'ossature d'un programme politique » (p. 246) - preuve, s'il en fallait, que son ouvrage richement documenté, et en ce sens très utile pour enrichir les cours des professeur.es de SES, est bien sûr, avant tout, destiné à un large public.